

Initiatives ministérielles

Je voudrais surtout remercier le chef de parti du député pour son appui au projet. Quand il viendra en vacances dans l'Île-du-Prince-Édouard, il trouvera sûrement beaucoup plus facile de s'y rendre dans quelques années. Il sera le bienvenu pour y travailler ou pour nous visiter.

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je veux d'abord féliciter le ministre d'avoir proposé cette résolution à la Chambre aujourd'hui. C'est un pas de géant pour l'Île-du-Prince-Édouard, pour le Canada atlantique et pour l'ensemble du Canada. Le Canada atlantique vient de se mettre à l'heure du XXI^e siècle. Je suis très fière de faire partie du gouvernement qui présente cette résolution aujourd'hui.

Ma circonscription, celle de Cumberland—Colchester, englobe la partie nord de la Nouvelle-Écosse et est limitée par le détroit de Northumberland de l'Île-du-Prince-Édouard. Je voudrais poser une question au député qui vient de parler du service de traversiers qui effectue actuellement la navette entre Wood Islands, à l'Île-du-Prince-Édouard, et Caribou, en Nouvelle-Écosse. C'est un moyen de transport que peuvent emprunter depuis un certain temps déjà les touristes qui viennent en Nouvelle-Écosse. Je me demande quelles répercussions aura le pont qui reliera l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick.

M. MacAulay: Monsieur le Président, je remercie ma collègue, la députée de Cumberland—Colchester, de soulever cette question importante qui était bien entendu au nombre de mes préoccupations durant les pourparlers sur le raccordement permanent. J'ai dit que l'affluence touristique augmentera d'environ 25 p. 100. Il y aura donc plus de circulation. Il ne fait aucun doute que nous bénéficierons des infrastructures principales et du raccordement permanent, ainsi que du service de traversiers qui relie Wood Islands et Caribou et qui est extrêmement important.

Je suis évidemment très heureux que, aux termes de l'article 14, le Canada reconnaisse maintenant l'importance et le caractère particulier du service de traversiers entre Wood Islands et Caribou et qu'il souligne que la construction et l'exploitation du raccordement permanent ne diminuent en rien l'importance de ce service. Ce service qui relie l'Île-du-Prince-Édouard à la Nouvelle-Écosse est en effet primordial.

[Français]

L'hon. Fernand Robichaud (secrétaire d'État (Affaires parlementaires)): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'intérêt et certainement avec plaisir que je me lève pour appuyer l'amendement constitutionnel qui est proposé et qui permettra la construction d'un lien fixe, soit d'un pont entre la province de l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

Vous comprendrez, monsieur le Président, que ce projet est d'intérêt tout à fait particulier pour les gens de Beauséjour, parce que justement, un point d'attache de ce pont se trouve dans la circonscription de Beauséjour, soit dans la communauté du Cap-Tourmentin. Quand vous voudrez avoir accès au pont en venant de la Nouvelle-Écosse, vous passerez par Port Elgin pour vous rendre au Cap-Tourmentin, et si vous venez du Nouveau-Brun-

wick, vous allez passer par Moncton, Shediac, Cap-Pelé, Port Elgin, Cap-Tourmentin. Alors, les gens qui vont se servir de ce pont passeront par chez nous.

● (1125)

Comme le ministre l'a souligné, c'est un projet majeur, comme on n'en a jamais vu par chez nous. On parle d'un projet de 840 millions de dollars sur une période de trois à quatre années.

Ce projet, bien sûr, va être créateur d'emplois, on parle de 900 à 1 000 emplois par année pour quelques années. Je vous assure que les gens de mon comté sont heureux de voir ce projet aller de l'avant pour la simple raison que, étant donné la situation actuelle dans la province et en fait dans tout l'Atlantique, où il y a un effondrement de l'industrie de la pêche, surtout pour les pêcheurs de poisson de fond, tous les efforts qui visent à créer de l'emploi sont bien reçus et bien vus. De plus, on nous assure, et nous en sommes certains, que 96 p. 100 des travailleurs proviendront de la région de l'Atlantique, sans exclure pour autant aucun travailleur des régions d'ailleurs. Et vous allez comprendre que les gens de chez nous vont faire tout en leur pouvoir pour se mériter un emploi sur ce projet.

On dit aussi que 70 p. 100 de l'approvisionnement nécessaire à ce projet se fera dans la région atlantique par des entrepreneurs de notre région. Et à cet effet, la Commission économique du sud-est du Nouveau-Brunswick a embauché une personne, avec le concours de l'APECA, l'Agence pour la promotion économique du Canada atlantique, qui verra à informer tous les entrepreneurs du coin afin qu'ils soient en position pour offrir leurs services, qu'ils détiennent toute l'information qui pourrait leur être nécessaire.

J'ai suivi un peu la préparation de ce projet parce que cela fait longtemps qu'on parle d'un pont, et je dirais même que dans mon comté, il existe un viaduc qui avait été érigé et une route d'accès qui avait été construite vers la fin des années 1950 lorsqu'on parlait d'un projet de raccordement de l'île au Nouveau-Brunswick. Cela fait longtemps qu'on en parle, même que les gens de chez nous se demandaient si ce n'était pas là qu'un rêve que de parler d'un pont. Mais il semble bien que cette fois-ci, cela va se concrétiser, et nous le souhaitons.

Lorsque je dis que cela fait longtemps qu'on en parle, je dois ajouter qu'il a été aussi préparé avec beaucoup de soin. Il y a eu une série de rencontres publiques afin d'informer les gens de toute la région atlantique sur la façon dont on allait procéder quant aux méthodes de construction et aussi pour rassurer les gens qui avaient des préoccupations au niveau de l'environnement. Je dois vous dire que beaucoup de personnes et de groupes ont manifesté cette préoccupation de l'environnement. Je vous assure, monsieur le Président, ainsi que tous les députés de cette Chambre, que comme les gens de mon comté, je suis aussi très préoccupé par l'environnement.

Alors, comme je le disais, je partage en fait cette préoccupation, mais je suis assuré, d'après tout ce que j'ai entendu, tout ce qui a été dit, et bien sûr d'après toutes les études qui ont été faites également. Le ministre n'exagérerait pas lorsqu'il disait qu'il y avait des études qui représentaient une pile de documents d'environ six pieds de hauteur; c'est vrai. Il y en a eu, ils sont là, pour